

**Compte rendu de la réunion de travail « Former les professionnels
Du jeudi 20 septembre 2007
Au centre de Kerdudo à Guidel**

- Présents : Dr. BURONFOSSE, gynécologue médical
Madame ETESSE, adjointe pôle social, CAF du Morbihan
Dr. GALOPIN, gynécologue médical
Dr. HILD, gynécologue médical
Dr. THOREL, médecin de PMI au CMS le Faouët
Dr. VOISIN, Médecin généraliste, capacité en alcoologie et toxicomanie,
Membre de la société française d'alcoologie
Madame CADORET, animatrice – formatrice à l'ANPAA 56
- Excusées Madame KERFANT, puéricultrice, service de PMI
Madame TILLAUT, coordinatrice du réseau périnatalité 56
-

L'objectif de la réunion était de faire une restitution du comité de pilotage du 13 septembre dernier, et d'aborder le contenu de la formation.

1- Restitution du comité de pilotage

Dr Voisin explique que les membres du comité de pilotage vont dans le sens des travaux menés par les trois groupes et que l'idée de poursuivre ce travail sur le secteur de Vannes a été évoquée. Le Dr Voisin a évoqué le non souhait de se constituer en réseau « alcool/grossesse, mais de se rattacher à un réseau existant notamment celui de la périnatalité qui est tout à fait favorable.

Une rencontre entre Dr Voisin, Mr Hoang Tho et Mr Humbert de la CRAM est prévue le 27 septembre afin de présenter le travail réalisé, cette rencontre montre que le projet commence à intéresser.

2- La formation

Dr Voisin a rencontré Yannick Le Pollotec, formateur à l'IFSI, en juin dernier pour réfléchir à la mise en place d'une formation en direction des étudiants, il a été convenu qu' 1/2 journée sur le thème alcool/grossesse sera incluse dans la formation des étudiants infirmiers.

Contenu des formations en direction des professionnels :

- Informations sur les effets de l'alcool sur le fœtus
- Sensibiliser les professionnels au repérage (professions médicales et para médicales)
- La question des recommandations de la Société Française d'Alcoologie
- La question du suivi des enfants atteints
- La question de l'accompagnement
- L'entretien motivationnel
- Comment faire du lien entre les professionnels

Par rapport à la question du repérage, une personne membre du groupe évoque le fait qu'elle se trouve en difficultés face à une patiente dont le bébé présente un faciès proche de celui des enfants atteint du SAF, et ne sait comment aborder ce sujet.

Dr Voisin explique qu'il faut faire du lien entre les professionnels, notamment ici entre le gynécologue et le médecin généraliste, qui peut orienter la patiente vers un CAMPS.

Il fait également un point sur le discours à tenir à la patiente pour ne pas la culpabiliser et la dévaloriser, car alcoolisation ne veut pas dire incompetence à s'occuper de son enfant. Il ne faut pas confondre alcool-dépendance avec incompetence.

A partir de cette situation exposée, se pose la question du repérage et notamment des outils que les professionnels peuvent utiliser comme les questionnaires (questionnaire AUDIT). Le repérage se fait en consultation, de plus les femmes enceintes sont très réceptives au niveau de l'information.

La question du repérage concernera uniquement les professions médicales et para médicales.

La question du suivi des enfants atteints est de manière général peu abordée, cependant, les professionnels de santé, notamment les pédiatres et les gynécologues doivent être sensibilisés. Peu de professionnels de la pédiatrie sont formés à la reconnaissance, au suivi et au traitement des enfants.

Nécessité de former également les professionnels qui s'occupent d'enfants, notamment les assistantes maternelles, les professeurs des écoles....

Afin que le suivi des enfants soit réalisé de manière cohérente, l'ensemble de ces professionnels doivent assurer la pérennité du lien et de l'accompagnement.

Il faut intégrer dans la formation la question : « Comment faire du lien entre les professionnels ? »

L'entretien motivationnel : Technique d'une approche avec les personnes qui ont des difficultés à prendre des décisions pour améliorer leur santé.

L'entretien permet à la personne d'évoluer dans son comportement. Ce sont toutes les situations où il y a une ambivalence dans le comportement de la personne.

Ce qui favorise une évolution dans le comportement de la personne c'est l'empathie, le respect de l'ambivalence de la personne.

L'entretien motivationnel a pour objectif d'accompagner la personne dans sa réflexion sur son ambivalence, dans ses hésitations.

Cet entretien est différent du questionnaire du repérage.

Informations diverses :

- Diplôme d'université « Périnatalité et addictions » mis en place par le Pr Claude Lejeune
- Journée du réseau périnatalité 56 le 10 novembre à Vannes
- Prise de contact par Dr Voisin avec Mr Maillard, responsable du groupe SAF France pour une intervention lors du colloque 2008